

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPET),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPET et des CAER-CAPET ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPET et du CAER-CAPET section économie et gestion, option informatique et systèmes d'information, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Christine GAUBERT-MACON
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Secrétaire général

M. Olivier MONDET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CRETEIL

Membres du jury

M. Jérôme BEZET-TORRES
EC. R Professeur certifié

Académie de LYON

Mme Sophie BROUARD
Professeure certifiée

Académie de MONTPELLIER

M. Gilles GAILLARD
Professeur certifié

Académie de LYON

M. Gérald GAY
Professeur certifié

Académie de DIJON

Mme Isabelle PELLETIER
Professeure certifiée

Académie de NORMANDIE

Mme Véronique PETITALOT
Professeure certifiée

Académie de CLERMONT-FERRAND

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU